



Association Le Meilleur Pour Nans-Les-Pins

14 Allée de la Tosca – 83860 Nans-Les-Pins
Immatriculation W833008099 - Sous-Prefecture de Brignoles
lemeilleur.pour.nanslespins@gmail.com

M. Olivier Artuphel,
Maire de Nans-les-pins et président du SIAEP de la Sainte-Baume
Hôtel de ville,
Avenue Julien Jourdan,
83860 Nans-les-pins

LRAR Nans-Les-Pins, le 8 mars 2022

Objet : Enquête publique achevée le 3 novembre 2021 « Rondoline 2 » au profit du Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la Sainte-Baume ; extension du camping Tohapi.

Pièce jointe : un rapport.

Monsieur le Maire,

Par lettre en date du 8 février 2022, vous avez répondu à M. Paul Moutte, adhérent de notre association, s'interrogeant sur la compatibilité du projet d'extension du camping Tohapi avec les restrictions d'eau des étés 2019 et 2021.

Dans ce courrier, vous confirmez que, dans un contexte de forte attractivité touristique, la question de la gestion des ressources en eau se pose pleinement et que la pénurie d'eau reste un problème majeur qui s'énonce de manière récurrente depuis quelques années.
Par ailleurs, vous indiquez votre intention de sensibiliser les habitants, dans un prochain communiqué, sur la préciosité de cette ressource et l'importance d'en promouvoir la gestion durable.

En appui de cette démarche dont nous nous félicitons, nous vous adressons, ci-joint, un rapport réalisé par Monsieur Alain Simonpietri, membre de notre association, qui détaille les questions relatives à la production de l'eau potable pour Nans-les-Pins. Il souligne plus précisément les risques que comporte le projet d'extension du camping Tohapi en termes d'insuffisance d'eau potable pour les prochaines périodes estivales.

Ce rapport relève du souci de clarifier nos besoins et nos ressources en eau, bien commun de tous les Nansais.

Vous remerciant par avance de votre réponse aux interrogations exprimées dans ce rapport, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour l'Association, Le Président

Michel SITRUK

Rapport sur la problématique de l'eau à Nans-les-Pins réalisé par Monsieur Alain Simonpietri

Dans un contexte de pénuries d'eau répétées, avec une tendance qui se poursuivra en raison du changement climatique, le Projet TOHAPI, avec 1000 personnes supplémentaires, risque d'être préjudiciable pour nos besoins en eau potable, en périodes estivales.

Afin d'analyser ce délicat sujet, nous nous sommes appuyés sur une recherche documentaire et nous avons exprimé dans ce rapport, nos préoccupations et nos interpellations sur la problématique de nos ressources en eau.

Les constats d'aggravation de pénurie d'eau

Plusieurs éléments confirment que la pénurie d'eau s'accroît d'année en année.

1) La carte des précipitations sur Nans-les-Pins pendant la période d'extrême sécheresse de mai 1983 à mai 1984 (document du Dr Jean Mazet et Prof. Jean Nicod), fait apparaître des valeurs, déjà considérées comme très basses à l'époque, situées entre 800 et 900 litres/m² par an.

En 2012, dans leur ouvrage d'étude hydrologique, ces deux éminents hydrogéologues mentionnaient les problèmes de modalité d'exploitation de l'eau, marquées par l'accroissement des prélèvements estivaux, avec le problème des séquences d'années sèches à faibles recharges hivernales.

2) Le graphique de pluviométrie de Nans sur la période de 2009 à 2021, en cumuls 12 mois glissants, présente des valeurs annuelles encore plus basses de 500 à 600 litres/m² depuis 2015, bien plus basses que lors de l'extrême sécheresse de 1983.

3) Les restrictions d'utilisation d'eau en été, imposées par la Préfecture du Var, lors des étés 2019 et 2021, témoignent de cette tendance de pénurie d'eau.

4) Un manque d'eau a été constaté dans un forage privé de Nans-les-Pins, pour la première fois cet été 2021, malgré une profondeur de forage de 80 mètres et une utilisation régulière depuis 14 ans.

5) L'alerte orange, uniquement pour le département du Var, a été mentionnée dans la carte de France des niveaux de nappes d'eau souterraines, éditée au 1er août 2021 par le BRGM et l'OFB.

6) Une opération préventive a été réalisée par la Mairie de Nans à la Grande Foux, en 2015, pour faire face à la baisse constante de la nappe phréatique en installant une deuxième pompe F2, d'un débit de 97m³/h, positionnée plus bas de 5 mètres que la première pompe F1, d'un débit de 87m³/h. Ces deux capacités ne s'additionnent pas car la réglementation sanitaire n'autorise qu'un débit maximum de 80m³/h sur le même site de forage.

7) Mme Emma Haziza, Docteur de l'École des Mines, Hydrologue et éminente Climatologue sur le plan national déclare lors de la conférence sur l'Eau, organisée par Dracénie Provence Verdon, le 1^{er} mars 2022, que le fleuve du Rhône a perdu 30% de son débit sur les 15 dernières années. Devant cette situation alarmante, des baisses significatives des cours d'eau en Provence, comme une diminution d'approvisionnement du Canal de Provence, demeure une crainte réelle.

Les interpellations sur l'Enquête d'Utilité Publique, de septembre 2021

Une étude d'Enquête d'Utilité Publique a été publiée en septembre 2021 dans le cadre d'une autorisation d'exploitation du forage de Rondoline2.

Ce rapport mentionne les risques de manque d'eau et propose ce nouveau forage de Rondoline2, dans un but de sécurisation, afin de suppléer les deux pompes de la Foux qui en cas de sécheresse ou d'épisodes orageux rendraient les 2 forages de la Foux inopérants.

Le document indique que si le forage de Rondoline 2 s'avérait insuffisant, il resterait la possibilité de recourir au contrat passé avec la SCP (Société du Canal de Provence) à hauteur de 1730 m³/jour pour le mois d'août.

Il demeure néanmoins les inexactitudes suivantes :

1° Les volumes d'eau sont calculés sur la période de 2013 à 2017, alors que Nans-les-pins et le Plan d'Aups ont connu une importante augmentation de population en 2018, 2019 et 2020 (soit +425 habitants). Le Projet Tohapi, également, avec 1000 résidents supplémentaires, n'a pas été pris en compte.

2° Le rapport justifie la forte consommation estivale et révèle un coefficient multiplicateur de 2,2 en août par rapport à janvier. Il ne considère que la présence de résidences secondaires, l'arrosage des jardins et l'attraction du Golf qui est directement irrigué par le Canal de Provence. On ne signale pas le Camping Tohapi actuel avec 1000 personnes et encore moins le projet d'extension avec 1000 résidents supplémentaires, sachant qu'il représentera à lui seul le tiers de la population de Nans au mois d'août, avec 2000 touristes pour 4800 habitants.

L'omission du Camping Tohapi ainsi que la sous-évaluation des consommations d'eau, semblent soutenir l'étude afin de ne pas compromettre la réalisation de ce projet d'extension.

Les questions que posent les rapports du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau de la Ste Baume, de 2017, 2019 et 2021

Les coûts que représentent les achats d'eau pour la ville de Nans-les-pins, dans le cadre d'une utilisation ponctuelle des services de la SCP, Société du Canal de Provence, sur la période de 2017 à 2021, pendant la période estivale.

La production d'eau du forage de Rondoline 2 qui est réduite pour une utilisation de moins de 15 jours par mois, mois d'août inclus.

L'inconvénient du forage Rondoline 2 qui présente les mêmes risques de turbidité que ceux des captages de la Foux, en cas d'orages violents (avec un décalage de 4 jours).

L'avis de l'hydrogéologue, Monsieur P. Fenart, qui préconise, à cet égard, la réalisation d'un nouveau captage de secours de Rondoline 2, à cause des difficultés occasionnées par des orages violents, sachant que le capteur de turbidité programme un arrêt de pompage à partir de 2 NFU (unités internationales de turbidité).

Les problèmes de turbidité excessive (+750 NFU), qui ont été rencontrés lors des travaux de forage de Rondoline, interpellent d'autant plus que ces états de particules en suspension ont nécessité des travaux de nettoyages prolongés entre 2017 et 2018, et nous pouvons penser que ces opérations de nettoyage ont duré plus longtemps que prévu, au regard des quatre années d'attente qui ont précédé la demande d'exploitation du forage, en septembre 2021.

Autres remarques :

Nous ajouterons à ces interpellations, un problème d'actualité, qui nous laisse interrogateur face à une absence de précipitations du 1^{er} janvier au 28 février 2022, période qui demeure une phase très importante pour les recharges hivernales des nappes phréatiques.

Tous ces captages disposant d'enregistrements en continu du niveau des nappes phréatiques, par sonde piézométrique, nous nous demandons si la Mairie de Nans-les-pins a reçu, de la part de Véolia, des alertes de niveaux critiques d'étiage comme de recharges anormalement basses.

Nous pensons fermement que la production d'eau future s'avèrera exposée, au regard de ces éléments climatiques imprévisibles qui s'aggraveront.

En conclusion, les questionnements sur l'augmentation de la consommation d'eau et l'inquiétude sur la fiabilité de nos trois captages, Alaman, Foux et Rondoline, face aux éléments climatiques, soulèvent bien le risque que comporte le Projet d'Extension Tohapi en termes d'insuffisance d'eau potable pour les prochaines périodes estivales.